

AUTOMNE 2009

AVIS:

Nous avons récemment reçu quelques plaintes de consommateurs à qui le remboursement de la consigne de 5 cents a été refusé parce que le contenant portait la mention « Consignée Québec 5 cents Refund ».



RETOURNER POUR REMBOURSEMENT LÀ OÙ APPLICABLE

Veillez prendre note que ces contenants indiquent par ailleurs « Retourner pour remboursement là où applicable », ces contenants sont tout à fait conformes aux règlements de la province du Nouveau-Brunswick et des autres provinces de l'Atlantique et que, par conséquent, ils doivent être remboursés aux consommateurs.

Récemment, on a découvert des bacs de bouteilles d'eau non remboursables dans certains dépôts. Il faut les refuser, car elles ne sont pas remboursables.



► RÉVISION CQ

Conformément aux exigences d'Environnement Nouveau-Brunswick, au cours des mois d'été, le personnel d'Encorp a travaillé à la révision des pratiques et procédures actuelles en matière de contrôle de la qualité (CQ) et des niveaux d'exactitude du dénombrement dans le cadre du Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick. Grâce à l'aide de partenaires d'ailleurs au Canada, nous avons réussi à recueillir et à examiner une vaste gamme de données et de renseignements afin de tracer un profil général du réseau des centres de remboursement de la province.

D'après les renseignements de CQ aléatoire et des vérifications des pleines charges, il semble que le niveau d'exactitude de presque 30 % de tous les centres de la province présente de sérieux problèmes, notamment des problèmes de dénombrement et de récipients non contrôlés. Alors que tous les centres de remboursement doivent relever le défi de compter correctement les récipients, il demeure que la variabilité naturelle d'une majorité de dépôts a tendance à s'équilibrer sur une certaine période de temps.

Profil actuel des 77 centres de remboursement du N.-B. :

- 21 % - dénombrements certainement exacts (Bon)**
- 27 % - dénombrements certainement gonflés (Mauvais)**
- 52 % - écart minime, variabilité importante**

Le succès et la viabilité du Programme de gestion des récipients sont fondés sur l'exactitude. Les normes en matière de niveaux de tolérance de programmes similaires ailleurs au pays sont très inférieures et feraient en sorte que les centres de collecte seraient gravement pénalisés ou risqueraient de perdre leur licence si l'exactitude de leur dénombrement variait souvent entre 1 et 2 %. Environnement NB révisé actuellement la politique et les règlements et a indiqué qu'il apporterait des changements sous peu.

Notre évaluation de la situation indiquerait que le niveau d'erreurs de dénombrement ou de contenants non contrôlés du Programme de gestion des récipients à boisson du N.-B. se situe dans la gamme d'environ 5 %. Cela se traduirait par une perte estimative de plus de 500 000 \$ par année pour le programme et, du même coup, pour le Fonds en fiducie pour l'Environnement du N.-B. Tous et toutes conviendront que le temps est venu de se pencher sur cette question avec impartialité et équité.

► VÉRIFICATION DES PLEINES CHARGES

Sous l'autorité d'Environnement Nouveau-Brunswick, en juin, Encorp Atlantic et Rayan ont reçu l'ordre d'augmenter le niveau d'échantillonnage de contrôle de la qualité et de mener des vérifications de pleines charges des centres de remboursement du N.-B. Il s'agit d'une mesure demandée à la suite de l'examen continu effectué dans le cadre du Programme de gestion des récipients à boisson du N.-B. Les résultats initiaux indiquent clairement que les contenants non contrôlés et les erreurs de dénombrement sont des questions sérieuses qui méritent notre attention. Dans le cadre de l'inspection des neuf premières charges, on a signalé un écart moyen de plus de 1000 \$ par charge.

► MARCHÉS DES MATIÈRES :

Prix cumulatif annuel (moyenne de 3 mois) par livre (dollar US) par rapport au plan : aluminium 6,2 % au-dessous; PET 7 % au-dessous; alors que le verre occasionne toujours des coûts de transport et de gestion.

Personne ne peut deviner comment les marchés réagiront au cours du reste de l'année 2009, mais les tendances récentes démontrent une certaine part de positif pour l'aluminium alors que le PET s'est légèrement amélioré depuis le faible record de 0,04 \$ de décembre (par livre en balles) sans toutefois atteindre le taux de l'an passé, soit 0,19 \$ en juin 2008.

De plus, des données récentes révèlent une augmentation marginale du taux de retour de **73.3 %** (sur 12 mois) comparativement à **72.1 %** l'année précédente.

APERÇU DES PRIX DU MARCHÉ EN \$ US/LIVRE DE MATIÈRES EN BALLES :

	Aluminium	PET	Échange
Jun 2008	1,02 \$	0,195 \$	1,018 \$
Septembre	0,76 \$	0,185	1,059 \$
Décembre	0,58 \$	0,04 \$	1,193 \$
Février 2009	0,45 \$	0,07 \$	1,24 \$
30 juin	0,49 \$	0,11 \$	1,25 \$
Le 31 août 2009	0,64 \$	0,10 \$	1,08 \$

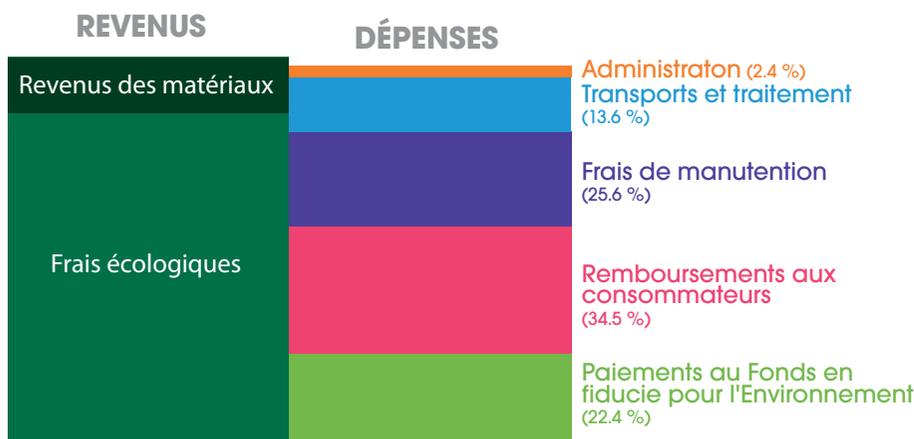
GAMME DE PRODUITS

La tendance révèle une croissance générale continue de l'industrie, le rendement de l'aluminium (5,2 %) étant supérieur à celui du PET (2,4 %).

UNITÉS REMBOURSÉES D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
Sept 07 – Août 08	64 381 224	4 429 625	70 721 888	18 090 981	157 623 718
Sept 08 – Août 09	67 769 250	3 507 777	72 433 926	19 457 637	163 168 590
Quantité (année-année)	3 388 026	(921 848)	1 712 038	1 366 656	5 544 872
% (année-année)	5,26 %	(20,81 %)	2,42 %	7,55 %	3,52 %

Où va l'argent ?



Le programme de récupération des contenants de boissons du Nouveau-Brunswick (2009-2010)

► MARCHÉS DE RECYCLAGE ACTUELS – 2009

Verre

Rayan, Moncton, NB

Aluminium

ABR Recycling, St Louis, MO
Novelis, Cleveland, OH

Acier

Hebert's Recycling
(Mittal-Feruni, Contrecoeur, QC)

PET

Novapet, Amherst, N.-É. (Ultrapet, Albany, NY)
Plastrec, Joliette, QC

HDPE

Novapet, Amherst, N.-É.

Autres plastiques

Novapet, Amherst, N.-É.

Emballages Tetra Pak

Great Northern Recycling, Halifax, N.-É

Autres emballages

Great Northern Recycling, Halifax, N.-É

► NOUVEL EMPLACEMENT D'ENCORP

Récemment, le personnel d'Encorp Atlantic a fait ses bagages pour déménager dans un nouvel emplacement! Depuis le 1^{er} juillet, notre bureau est situé au 505, rue St. George, à Moncton. Notre adresse postale et nos numéros de téléphone demeurent inchangés.

► SACS DE VRAC

On tente actuellement de remplacer les sacs de vrac plus vieux et défectueux du système de collecte. Introduits en juin, les nouveaux sacs semi-transparents sont d'une qualité supérieure. Ils devraient être plus résistants à l'usure normale et empêcher les centres de remboursement de les remplir excessivement ou insuffisamment.

► UNE FOIS DE PLUS SUR LA ROUTE!

Comme on l'a mentionné dans notre dernier numéro, le personnel d'Encorp a visité les centres de remboursement de la province au cours des derniers mois. Le personnel des dépôts nous font part de nombreux bons commentaires et de préoccupations. On a notamment parlé de la qualité des sacs de vrac, de heures de chargement, des horaires de ramassage et de la nécessité de mieux renseigner le public sur les avantages du Programme de remboursement des récipients à boisson du N.-B. Mais, en général, tous sont satisfaits du niveau de service et de collaboration offert aux dépôts.